



Assemblée générale

Distr. générale
14 octobre 2011
Français
Original : anglais

Soixante-sixième session

Point 69 c) de l'ordre du jour

Promotion et protection des droits de l'homme :
situations relatives aux droits de l'homme
et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux

Rapports de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme et de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire

Note du Secrétaire général

Les rapports de la Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la situation des droits de l'homme en Côte d'Ivoire (A/HRC/16/79 et A/HRC/17/49) et le rapport de la Commission d'enquête internationale indépendante chargée d'enquêter sur les faits et les circonstances entourant les allégations de graves violations des droits de l'homme perpétrées en Côte d'Ivoire à la suite de l'élection présidentielle du 28 novembre 2010, en vue d'identifier les responsables de tels actes et de les traduire en justice (A/HRC/17/48), diffusés en application des résolutions 16/25 et 17/21 du Conseil des droits de l'homme, sont disponibles sur le Système de diffusion électronique des documents.

